

Politique Environnement
2014 - 2016





Notre responsabilité environnementale est un engagement durablement inscrit dans la Charte des valeurs d'AREVA.

La forte implication des sites du Groupe dans l'amélioration de la maîtrise des risques environnementaux a permis d'atteindre des résultats probants en matière de prévention des événements et de diminution de l'empreinte environnementale de nos activités.

Ce retour d'expérience positif et l'analyse approfondie de nos incidents nous confortent dans l'idée qu'il faut renforcer encore la prévention de ces risques tout au long du cycle de vie de nos installations.

Le respect des règles, le développement de nos compétences et de notre sens de la responsabilité dans ces domaines sont des principes incontournables pour maîtriser ces enjeux tant en conception qu'en exploitation.

Je souhaite que chacun continue à se mobiliser au service de ces exigences de progrès.

Luc OURSEL

AREVA Chairman of the Executive Board and Chief Executive Officer

Les 6 engagements de notre politique environnement

- **Performance du management des enjeux environnementaux**
 1. Entretien et développer une culture partagée de prévention des risques environnementaux
 2. Améliorer la conception de nos installations en prenant en compte l'ensemble de leur cycle de vie
- **Prévention et maîtrise des risques environnementaux accidentels**
 3. Renforcer la prévention et la maîtrise des risques technologiques accidentels
 4. Prévenir les risques liés au vieillissement des installations et aux déversements accidentels
- **Prévention et maîtrise des risques chroniques santé et environnement**
 5. Renforcer la prévention et la maîtrise des risques sanitaires chroniques
 6. Maîtriser l'empreinte environnementale de nos activités afin de prévenir les atteintes à la biodiversité

Performance du management des enjeux environnementaux

1. Entretien et développer une culture partagée de prévention des risques environnementaux

- Encourager le partage des expériences et des bonnes pratiques par les audits croisés, les revues de pairs et la mutualisation des compétences à travers les pôles d'expertises sûreté, santé, sécurité et environnement
- Sensibiliser les équipes à la prévention des risques associés aux procédés et substances dangereuses en renforçant la présence des managers sur le terrain

2. Améliorer la conception de nos installations en prenant en compte l'ensemble de leur cycle de vie

- Réduire la probabilité, la cinétique, l'intensité et la gravité des situations accidentelles potentielles au moyen d'analyses de risques proportionnelles aux enjeux
- Anticiper les évolutions réglementaires notamment sur les restrictions d'usages de substances dangereuses
- Intégrer les évolutions réglementaires et fiscales, ainsi que les coûts des ressources naturelles dans l'analyse technico-économique des projets (impacts CAPEX & OPEX)

La prévention et la maîtrise des risques environnementaux accidentels

3. Renforcer la prévention et la maîtrise des risques technologiques accidentels

- Analyser préalablement à toute modification les risques induits susceptibles d'impacter la sécurité des personnes et des installations
- Mettre en place des mesures compensatoires proportionnées aux enjeux dûment validées lors de situations d'exploitation en mode dégradé
- Assurer la qualité des pratiques de consignation/déconsignation sur les réseaux électriques et de fluides potentiellement dangereux
- Gérer les risques d'incompatibilité entre substances lors des opérations de transport, stockage, usage et élimination des déchets*
- Veiller à l'absence de développement à proximité de nos sites de nouvelles activités susceptibles de générer des effets dominos sur nos installations ou d'en accroître les exigences de maîtrise des risques
- Former à la gestion de crise l'ensemble des acteurs concernés et les entraîner lors d'exercices

4. Prévenir les risques liés au vieillissement des installations et aux déversements accidentels

- Surveiller, tester périodiquement l'efficacité et la fiabilité de nos « barrières » tels que les digues, rétentions, cuves, équipements sous pression, tuyauteries, vannes, détecteurs, automates de sécurité, alarmes ou asservissements
- Prévenir les marquages des sols et des nappes en appliquant les standards AREVA en matière de prévention des risques de déversements accidentels

* exemples non exhaustifs : HNO₃/cellulose, HNO₃/acier, acétylène/oxygène, acide/base

La prévention et maîtrise des risques chroniques santé et environnement

5. Renforcer la prévention et la maîtrise des risques sanitaires chroniques

- Intégrer les évolutions des rejets, des valeurs toxicologiques de référence et les résultats de la surveillance de l'état des milieux lors de l'actualisation des évaluations de risques sanitaires radiologiques et chimiques
- Limiter autant que possible ou substituer l'usage de substances chimiques préoccupantes pour l'homme ou l'environnement
- Surveiller les marquages historiques des sols et des eaux souterraines et de surface
- Prévenir les risques d'impacts des migrations en les traitant proportionnellement aux enjeux pendant la phase d'exploitation et/ou proposer des restrictions d'usage des milieux environnants
- Evaluer les enjeux en matière de conformité réglementaire et de passifs environnementaux préalablement à toute opération de partenariat, cession ou acquisition
- Préserver un usage futur de nature industrielle de nos sites en instaurant si nécessaire des servitudes

6. **Maîtriser l'empreinte environnementale de nos activités afin de prévenir les atteintes à la biodiversité (1)**

1. **Changement climatique** : stabiliser nos émissions de GES à – 65% (2)

2. **Changement d'affectation des sols** : intégrer cet enjeu dans nos études d'impacts pour les nouveaux projets sous l'angle du stockage naturel du CO2 dans le sol et de l'atteinte aux habitats des espèces naturelles

3. **Rejets et nuisances** : pour les grands sites miniers et nucléaires, évaluer et s'assurer de l'absence d'impacts significatifs sur les écosystèmes par une surveillance adaptée

4. **Exploitation des ressources naturelles**

- **Energie** : stabiliser nos réductions de consommation d'énergie à - 85% (2) en maintenant les diagnostics énergétiques pour les sites dont la consommation annuelle totale dépasse 10 000 MWh en organisant le management de l'énergie
- **Matières** : stabiliser la part de nos déchets conventionnels recyclés à plus de 50%(2)
- **Eau** : stabiliser nos réductions de consommations d'eau à - 85% (2)

5. **Prolifération d'espèces invasives** : réaménager et réhabiliter durablement les sites en concertation avec les parties prenantes afin de favoriser la robustesse des écosystèmes locaux

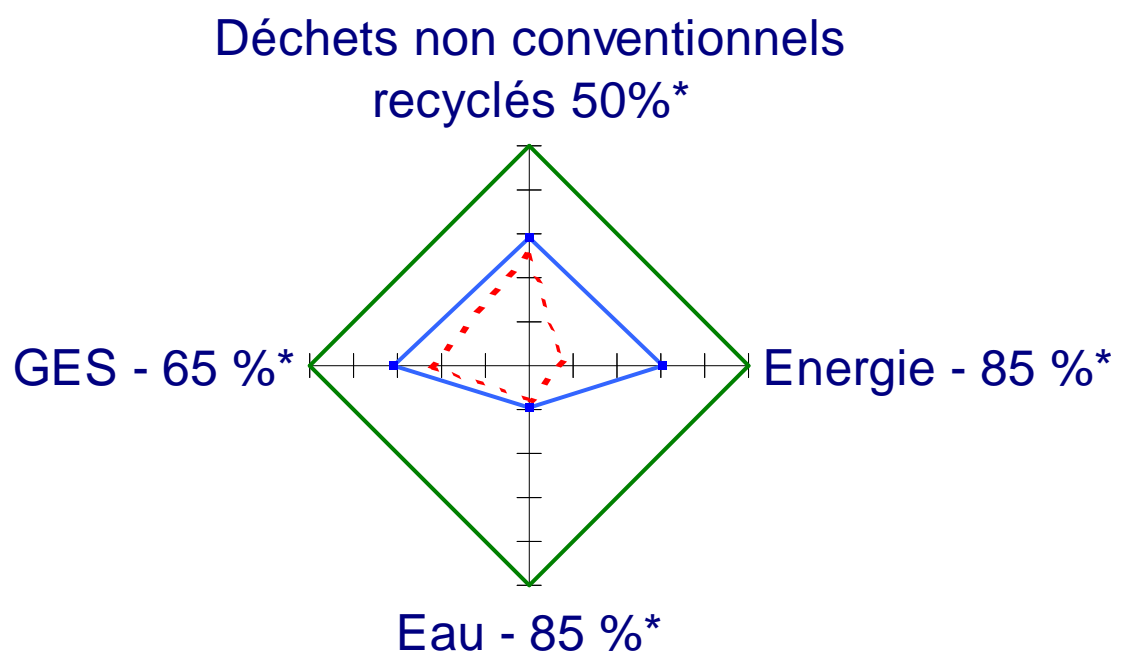
(1) à partir des cinq mécanismes d'érosion scientifiquement reconnus

(2) par rapport à 2004 à chiffre d'affaires constant :

- 2004 étant l'année de référence où le reporting extra-financier STAR a atteint sa maturité (exhaustivité et fiabilité) reconnue par l'audit extra-financier des commissaires aux comptes du Groupe.

- Dès 2004, il a été acté que l'évolution des performances d'AREVA serait appréciée à chiffre d'affaires constant contenu de la diversité des indicateurs d'activités du Groupe.

Objectif empreinte environnementale 2016



2004 ———

2007 ———

2016 - - - - -

* par rapport à 2004 à CA constant

AREVA fournit à ses clients des solutions pour produire de l'électricité avec moins de CO2. L'expertise du groupe et son exigence absolue en matière de sûreté, de sécurité, de transparence et d'éthique font de lui un acteur de référence dont le développement responsable s'inscrit dans une logique de progrès continu.

Numéro un mondial du nucléaire, AREVA propose aux électriciens une offre intégrée unique qui couvre toutes les étapes du cycle du combustible, la conception et la construction de réacteurs nucléaires et les services associés. Le groupe étend ses activités aux énergies renouvelables – éolien, solaire, bioénergie, stockage d'énergie pour devenir un des leaders mondiaux de ce secteur.

Grâce à ces deux grandes offres, les 47 000 collaborateurs d'AREVA contribuent à fournir au plus grand nombre, une énergie toujours plus sûre, plus propre et plus économique.

www.aveva.com